

Lettre de course

Imorian le Bien-aimé, Amiral de l'Aéroflotte du Royaume de Throal, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salutation.

Le Roy Valurus III^e du nom, pour les raisons contenues dans les déclarations que sa Majesté a fait publier dans toute l'étendue de son royaume, païs, terres et fiefs de son obéissance, et Sa Majesté nous ayant commandé de tenir la main à l'observation desdites déclarations, en ce qui dépend du pouvoir et autorité qu'il a plu à Sa Majesté attribuer à notre charge, avons, suivant les ordres exprès de Sa dite Majesté, donné congé, pouvoir et permission à la Dame Krys'Ten Kastagül et aux Sieurs Nadrang Beauxatours et Paradim Chroniqueur-des-Légendes-perdus de la Fraternité azur, demeurant à la Porte des Vents du Royaume de Throal, de faire armer et équiper en guerre un navire nommé *l'Ouragan bleu*, de l'arsenal de Throal.

Ledit navire est armée avec tel nombre de Donneurs-de-noms, bouches-à-feu, machines de siège et projectiles et autres munitions de guerre et vivres qui y sont nécessaire pour le mettre en air en état de naviguer et courir sus aux pirates, corsaires et gens sans aveu, même aux sujets des autres ennemis de l'Etat ou de ses alliez, en quelques lieux qu'il pourra les rencontrer, soit aux côtes de leurs païs, de leurs colonies, même sur terre aux endroits où ledit capitaine Nadrang Beauxatours jugera à propos de faire des descentes pour nuire auxdits ennemis, et y exercer toutes les voyes et actes permis et usitez par les lois de la guerre, les prendre et amener prisonniers avec leurs navires, armes et autres choses dont ils seront saisis.

A la charge par ledit Nadrang Beauxatours de garder et faire garder par ceux de son équipage les ordonnances de l'Aéroflotte, porter pendant son voyage le pavillon et enseigne des armes du Roy et les nôtres, accueillir à son bord un commissaire du Roy servant d'observateur et de liaison avec les Ordres impérieux du Royaume, faire enregistrer le présent congé au greffe de l'Amirauté le plus proche du lieu où il fera son armement, y mettre un rouleau signé et certifié de luy, contenant les noms et surnoms, la naissance et demeure des Donneurs-de-noms de son équipage, faire son retour audit lieu ou autre port de Barsaïve dépendant de notre juridiction, y faire son rapport, par-devant les officiers de l'Amirauté et non d'autres, de ce qui se sera passé durant son voyage, nous en donner avis et envoyer au secrétaire général de l'Aéroflotte sondit rapport avec les pièces justificatives d'iceluy pour être sur le tout ordonné au Conseil de ce que de raison.

P rions et requérons tous Rois, Princes, Potentats, Seigneuries, Estats, Aropagoïs, Clans, Meutes, amis et alliez de cette couronne et tous autres qu'il appartiendra, de donner à ladite **Fraternité azur** toute faveur, aide, assistance et retraite en leurs ports avec leurdit vaisseau et tout ce qu'il aura pu conquérir pendant son voyage, sans luy donner ny souffrir qu'il luy soit fait ou donné aucun trouble ny empêchement, offrant de faire le semblable lorsque nous en serons par eux requis. Mandons et ordonnons à tous officiers d'Aéroflotte et autres sur lesquels notre pouvoir s'étend, de la laisser seurement et librement passer avec sondit vaisseau, armes et équipages et les prises qu'il aura pu faire, sans luy donner ny souffrir qu'il luy soit fait ou donné aucun trouble ny empêchement, mais au contraire luy donner tout le secours et assistance dont elle aura besoin, ces présentes non valables après un an du jour de ladite d'icelles, en témoins de quoy nous les avons signées et icelles fait contresigner et sceller du sceau de nos armes par le secrétaire général de l'Aéroflotte à Throal, le 27^e jour du mois de Rua 1507 TH.



Amorian le Bien-aimé

*Amiral de l'Aéroflotte du
Royaume de Throal*

Framon

Ambassadeur général du Corps diplomatique royal



Oergesol Eil-Noir

*Commandant de la Force royale
d'exploration*

